

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2013

---

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1532)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° AS39

présenté par

M. Tian

-----

### ARTICLE 13 BIS

Compléter cet article par les mots :

« après concertation préalable des organisations syndicales de salariés et d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même